

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-ESTEPHE

SÉANCE ORDINAIRE DU 27 OCTOBRE 2025

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 13

Date d'envoi de la convocation : 21 octobre 2025

Date d'affichage : 21 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept du mois d'octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-ESTEPHE convoqué par Madame le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

Présidente de séance : Michelle SAINTOUT, Maire

Présents : Michelle SAINTOUT, Jean VIANDON, Thomas LASSALE, Nicole GOUZIL, Jean-Pierre PAOLANTONI, Éliane ZAKA, Danielle DA ROCHA, Claude GAUZARGUES, Marc DRUESNE, Pierre BRAQUESSAC, Nicolas MIQUAU, Olivier MANEIRO, Romain CERVINO

Absents excusés :

Martine MANDÉ procuration à Thomas LASSALE, Carmen FAUCHEY procuration à Jean-Pierre PAOLANTONI, Patricia CÉCINAS procuration à Nicole GOUZIL, Agnès CHATARD procuration à Jean VIANDON, Laurie LAPOULE procuration à Romain CERVINO, Rémi DENJEAN

Secrétaire de séance : Thomas LASSALE

DÉLIBÉRATION N° 06-27102025 :

OBJET : COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS LOCALES

- Vu le Code des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L. 2122-22 et L. 2122-23,
- Vu l'alinéa 4 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du conseil municipal du 23 mai 2020 portant délégations de pouvoirs à Michelle SAINTOUT, Maire,
- Considérant que Michelle SAINTOUT, Maire, est tenue de rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil Municipal des décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est donné lecture du tableau des décisions prises depuis la réunion du Conseil Municipal du 04 septembre 2025.

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an susdits, et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Le Maire,
Michelle SAINTOUT



Le secrétaire de séance,
Thomas LASSALE

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa notification et de sa réception par le représentant de l'Etat.
Acte certifié exécutoire par le Maire compte tenu de sa réception en Sous-Préfecture et de son affichage et sa publication sur le site Internet de la collectivité.*

ANNEXE À LA DÉLIBÉRATION N° 06-27102025

TABLEAU DES DÉCISIONS

Décision n°	Date décision	Forme de la décision	Objet de la décision	Montant
106/2025	08/09/2025	Signature d'une proposition avec Anthony LAFOND	Réparation d'une partie de la toiture de la salle des fêtes, montant par jour	1 150,00 € HT - 1 380,00 € TTC
107/2025	10/09/2025	Signature d'une proposition avec l'entreprise RENOM	Création d'un regard à grille dans la cour de l'école primaire	1 265,41 € HT - 1 518,49 € TTC
108/2025	10/09/2025	Signature d'une proposition avec le Journal du Médoc	Promotion salon du livre 2025	985,60 € HT - 1 182,72 € TTC
109/2025	11/09/2025	Signature d'une proposition avec LAURENT SECURITE & GARDIENNAGE	Décision qui annule et remplace la décision n° 080/2025 pour erreur matérielle (rajout d'heures supplémentaires de gardiennage Foire de la Chapelle)	980,50 € (TVA non applicable)
110/2025	11/09/2025	Signature d'une convention d'honoraires avec le cabinet d'avocats BOISSY AVOCATS & ASSOCIES	Prestation de conseils juridiques Durée de la convention : 1 an Tarif horaire :	200,00 € HT
111/2025	12/09/2025	Signature d'une proposition avec l'imprimerie MEDULIENNE	Confection des flyers, Roll-up pour le salon du livre ainsi que de panneaux « Vignes des écrivains »	639,00 € HT - 766,80 € TTC
112/2025	12/09/2025	Signature d'une proposition avec Laurence DOMENECH	Atelier de création de souris en pâte polymère à l'école primaire le jeudi 25 septembre 2025	455,00 € TTC
113/2025	15/09/2025	Signature d'un avenant avec la société DERICHEBOURG ENERGIE EP	Avenant n° 1 au marché n° 18072025 contrat de maintenance des foyers lumineux des communes : modification des conditions de révision	
114/2025	24/09/2025	Signature d'une proposition avec le Garage de La Gare	Entretien du véhicule AIXAN D-TRUCK immatriculé EC-436-YN	353,25 € HT - 423,90 € TTC
115/2025	24/09/2025	Signature d'une proposition avec le Garage de La Gare	Entretien du véhicule MICROCAR FLEX immatriculé ED-803-AW	284,33 € HT - 341,20 € TTC
116/2025	25/09/2025	Signature d'une proposition avec l'entreprise DERICHEBOURG ENERGIE EP	Remplacement de mâts et luminaires parking de la salle des fêtes	8 700,00 € HT - 10 440,00 € TTC
117/2025	29/09/2025	Signature d'une proposition avec la société MCR	Mise en place d'un logiciel de sauvegarde des données du serveur de la mairie plus sécurisé	580,00 € HT - 696,00 € TTC
118/2025	30/09/2025	Signature d'une proposition avec la SAS ATLANTIQUE BUS	Location minibus dans le cadre du salon du livre 2025	1 076,28 € HT - 1 186,00 € TTC
119/2025	02/10/2025	Signature d'une proposition avec la SAS PAUILLAC AUTOMOBILES	Réparation de la butée d'embrayage sur le véhicule PEUGEOT PARTNER immatriculé GA-673-DA	608,39 € HT - 730,07 € TTC
120/2025	02/10/2025	Signature d'une proposition avec l'Association Médocaine TV	Promotion salon du livre 2025	665,00 € (TVA non applicable)
121/2025	08/10/2025	Signature d'une proposition avec la société AVEA	Remplacement des batteries de secours des centrales d'alarmes des bâtiments communaux	743,00 € (TVA non applicable)

122/2025	22/10/2025	Signature d'une proposition avec la société GAEL ROJO FERMETURES	Remplacement de menuiseries extérieures et volets de l'étage de la Mairie	11 460,00 € HT - 12 454,80 € TTC
123/2025	27/10/2025	Signature d'une proposition avec la société MEYRE	Curage de deux fossés sur les secteurs de "Coutelin" et "Marbuzet"	2 200,00 € HT - 2 640,00 € TTC
124/2025	27/10/2025	Signature d'une proposition avec la société SAS MECA-SERVICE	Remise en état du véhicule RENAULT MAXITY immatriculé AC 158 YR suite à la visite du contrôle technique	1 402,44 € HT - 1 682,93 € TTC
125/2025	27/10/2025	Signature d'une proposition avec la société LECOQ	Remplacement de la carte électronique sur la chaudière du logement communal situé 12, avenue de l'Estuaire	958,45 € HT - 1 150,14 € TTC